

Autour des Gorges de Galamus

Une randonnée proposée par P.O Express

Une très belle randonnée sportive autour des Gorges de Galamus que l'on va longer dès le début de l'itinéraire.
L'arrivée au Pla de Brézou est aussi somptueuse. Un espace immense à cet endroit.



Durée : 5h40
Distance : 11.98km
Dénivelé positif : 794m
Dénivelé négatif : 797m
Point haut : 920m
Point bas : 316m

Difficulté : Difficile
Retour point de départ : Oui
Activité : A pied
Régions : Pyrénées, Massif des Corbières, Gorges de Galamus
Commune : Saint-Paul-de-Fenouillet (66220)

Description

Le départ s'effectue sur le parking se trouvant juste avant la route étroite des Gorges de Galamus.

(D/A) Du parking, avec le balisage Rouge et Blanc du GR®307A, prenez à gauche la D7 très étroite des Gorges de Galamus sur un peu plus d'un kilomètre. *Profitez des vues imprenables sur le fleuve de l'Agly en contrebas.*

(1) Abandonnez la route D7 au niveau du panneau indiquant le changement de département ainsi que le balisage du GR®307A en prenant le sentier qui part à droite en direction du Col das Souls.
Attention cette partie est très raide. Plus de 300 m de dénivelé sur 700 m environ. Arrivez à une intersection.

(2) Récupérez le balisage Rouge et Blanc du GR®307, ignorez la direction de Cubières à gauche et prenez donc à droite.
Dépassez, sur le chemin, le panneau : Col das Souls et rejoignez, une centaine de mètres plus loin, une nouvelle intersection.

(3) Restez sur le GR® en prenant à gauche. *Vous allez vous reposer les jambes sur ce tronçon assez tranquille*. Atteindre la crête de Sarraoute où va commencer une descente assez abrupte.

(4) Soyez extrêmement vigilants sur ce tronçon.

En effet, il va falloir s'aider des mains de temps en temps tant la descente est dangereuse et technique.
La pente s'adoucit quelques mètres avant d'arriver à la vaste prairie du Pla de Brézou.

(5) Abandonnez le GR®307 qui part en face afin de suivre, cette fois-ci le GR®36 qui part à 180° à droite. *Cette portion permet de se reposer les jambes entre chênes verts, arbousiers, genévriers et buis.*
Plus tard, le sentier se transforme en piste et rejoint la D7.

(6) Prendre celle-ci à droite sur le GR®36 et terminer votre agréable randonnée par la route jusqu'au **(D/A)**.

Informations pratiques

Ne surtout pas faire un lendemain de pluie (La descente au niveau de la Crête de la Sarraoute pourrait vraiment être très dangereuse).

Randonnée visible en vidéo sur le lien suivant <https://www.youtube.com/watch?v=OkX7AdOT...>

Pas de point d'eau, les ruisseaux sont très souvent à sec.

Points de passages

- D/A Parking Gorges de Galamus**
N 42.835746° / E 2.480299° - alt. 393m - km 0
- 1 Abandon route**
N 42.846013° / E 2.477444° - alt. 370m - km 1.46
- 2 Intersection GR307**
N 42.848454° / E 2.48351° - alt. 664m - km 2.18
- 3 Intersection retour D7 /GR307**
N 42.846336° / E 2.488399° - alt. 629m - km 2.77
- 4 Descente en direction Pla de Brézou**
N 42.849889° / E 2.508728° - alt. 902m - km 4.89
- 5 Pla de Brézou**
N 42.849133° / E 2.52451° - alt. 657m - km 6.33
- 6 Route D7**
N 42.831869° / E 2.497269° - alt. 323m - km 9.99
- D/A Parking Gorges de Galamus**
N 42.83574° / E 2.480297° - alt. 393m - km 11.98

Bâtons fortement conseillés.

Attention, cette région est très exposée au vent. Soyez prudents sur les crêtes en cas de vent.

GR®307A (accès) et GR®307. Le GR®36 supplante le GRP® Tour des Fenouillèdes.

A proximité

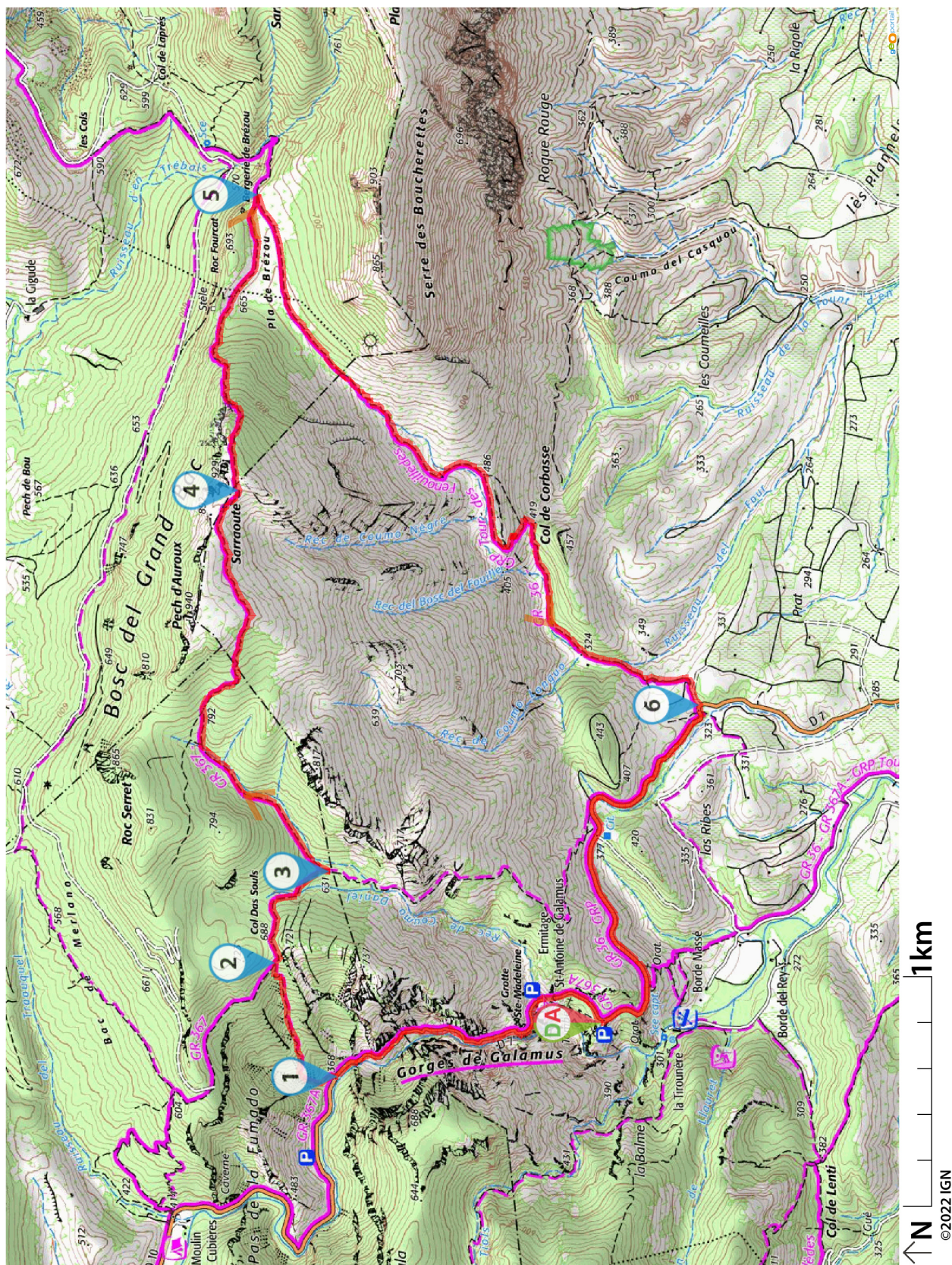
Ne pas hésiter à aller à l'Ermitage Saint-Antoine de Galamus se trouvant à une centaine de mètres du point de départ.

Au (2), le Moulin de Cubières se trouve en prenant l'itinéraire sur la gauche.

Au (5), la Bergerie de Brézou se trouve en poursuivant en face.

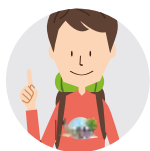
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-des-gorges-de-galamus/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

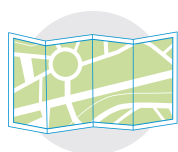
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



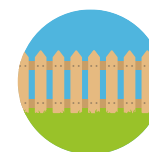
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



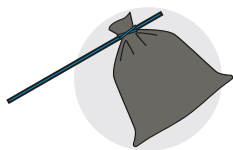
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.